

## REF\_4 PROGRAMME DE FORMATION

### *La bonne lecture des diagnostics immobiliers*

**PRÉREQUIS :** notaires, négociateurs, clerks au sein d'une étude notariale pratiquant la gestion locative et/ou la négociation immobilière

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :** À l'issue de la formation, vous serez capable de connaître les obligations concernant les diagnostics immobiliers.

**DURÉE :** 5 heures

**EFFECTIF MAXIMUM :** 20 personnes

**MODALITÉ :** en présentiel

**ACCESSIBILITÉ :** Nous consulter pour étudier les possibilités d'adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques pour les personnes en situation de handicap.

#### **MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT**

- Tour de table, recueil des attentes, apports théoriques,
- Ordinateur, vidéoprojecteur, écran, tableau blanc ou paperboard
- Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses
- Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et lecture de rapports

La formation est assurée par Mlle Aurélie BUORO, référente technique et qualité et responsable du pôle énergie de la franchise DIAGAMTER.

#### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

- Évaluation des acquis du stagiaire à l'issue de la formation par le biais d'un questions/réponses oral
- Exercices pratiques tout au long de la formation
- Évaluation du degré de satisfaction des stagiaires via un questionnaire
- Feuilles d'émargement

#### **VALIDATION DE LA FORMATION**

- Attestation de formation individuelle

**TARIF :** selon devis

## DÉROULÉ DE LA FORMATION

### I. Les diagnostics immobiliers – généralités

- A. Quels sont-ils ?
- B. Quelle est leur validité ?
- C. Quels sont les biens concernés ?

### II. Les diagnostics immobiliers : rentrons un peu plus dans les détails

- A. Amiante
- B. DPE
- C. Gaz et électricité

### III. Choix du diagnostiqueur immobilier

### IV. Cas pratiques : lecture d'un dossier de diagnostics techniques – quels sont les éléments qui doivent être vérifiés ?

#### Nous contacter

Service formation

05 55 73 80 00

formation@immonot.com